

the session. But there was another measure about which he was more anxious, and that was the expedition. If the Government were making preparations, and they read of it in every newspaper throughout the land, he thought they had stated policy as to that expedition, and the Government was not justified in withholding from the House the terms and conditions of the expedition. He had no wish to press them for their policy on matters in which they were not acting; but it had been admitted that action had been taken in this matter of an expedition. The Government were not justified in adopting any measure for an expedition without letting the House know what its policy was and taking the opinions of the representatives of the people upon it. He hoped the Government would feel the necessity of satisfying the just expectations not only of the representatives but of the whole people of the Dominion upon both points. (Hear.) He had not the least wish to press the Government for a hasty decision on one point; but with regard to the other, which they seemed to have decided upon, the House had a right to information.

Mr. Dufresne said he was opposed to a military expedition to the North-West, and to the heavy expenses that might be incurred to acquire that Territory by force of arms.

Mr. Gibbs rose to a question of order. The House was not now called upon to discuss the propriety of an expedition to the North-West.

Mr. Ferguson rose to speak, but was interrupted by noises from both sides of the House. He was persisting in his attempt to address the House, when the Speaker said he had better yield to the unmistakable sentiment of the House.

(Cries of Chair, Chair.) The matter then dropped.

SUPERANNUATION BILL

Hon. Sir Francis Hincks moved the second reading of the Bill intituled: "An Act for better ensuring the efficiency of the Civil Service of Canada, by providing for the superannuation of persons employed therein, in certain cases"

Hon. Mr. Holton raised a point of order. One clause of the Bill provided for the appropriation of money from the Consolidated Revenue Fund. The message should have been received from His Excellency, recommending the same.

After some discussion, the Bill was allowed to stand over.

question qui le préoccupe encore plus et c'est l'expédition. Si le Gouvernement fait des préparatifs, d'ailleurs tous les journaux du pays en parlent, il y a lieu de penser que sa décision est prise quant à l'expédition, et qu'il n'a aucune raison d'en cacher la forme et le fond à la Chambre. Il ne souhaite pas harceler les membres du Gouvernement pour connaître leur ligne de conduite tant qu'ils n'agissent pas dans une affaire; mais le Gouvernement admet avoir pris des mesures en ce qui concerne l'expédition. Le Gouvernement a tort de prendre de telles décisions sans faire connaître sa ligne de conduite à la Chambre et sans tenir compte de l'opinion des représentants du peuple à ce sujet. Il espère que, sur ces deux points, le Gouvernement éprouvera le besoin de répondre à l'attente légitime, non seulement des députés, mais aussi de toute la population du Canada. (Bravo!) Il n'a pas le moindre désir d'inciter le Gouvernement à prendre une décision hâtive sur le premier point; quant au deuxième point, sur lequel une décision semble avoir été prise, la Chambre a le droit d'être mise au courant.

M. Dufresne dit qu'il s'oppose à l'envoi d'une expédition militaire dans le Nord-Ouest et aux lourds déboursés que peut entraîner la prise de ces Territoires par les armes.

M. Gibbs formule une objection. La Chambre n'a pas été convoquée pour discuter de l'opportunité d'une expédition dans le Nord-Ouest.

M. Ferguson se lève pour parler, mais des bruits provenant des deux côtés de la Chambre l'en empêchent. Il persiste à vouloir s'adresser à la Chambre jusqu'à ce que l'Orateur lui dise qu'il ferait mieux de céder au sentiment manifeste de la Chambre.

(On crie—A l'ordre! A l'ordre!) La question est alors rayée.

PROJET DE LOI SUR LA PENSION DE RETRAITE

L'honorable **sir Francis Hincks** propose la deuxième lecture du projet de loi intitulé: «Acte pour mieux assurer l'efficacité du Service Civil du Canada, en pourvoyant à la retraite, en certains cas particuliers, des personnes qui y sont employées».

L'honorable **M. Holton** formule une objection. Un article du projet de loi prévoit l'affectation de crédits à même le fonds du revenu consolidé. On devrait avoir reçu de son Excellence, un Message contenant la même recommandation.

Après discussion, le projet de loi est réservé.